

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

## Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Délibération**  
**CC\_2019\_063**

L'an deux mille dix-neuf, le 25 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à THUMERIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 18 mars 2019, conformément à la loi.

**OBJET :**

**Présents :**

**COMMISSION N°4**

*Signature de la  
convention de  
d'adhésion service  
commun  
« Observatoire fiscal »  
avec les communes*

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président

M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE

**Présents à l'ouverture de la  
séance :**

Titulaires présents : 40

Suppléants présents : 1

Procurations : 7

**Ont donné pouvoir :**

M. Yves OLIVIER, procuration M. Jean DELATTRE

M. Régis BUE, procuration à Mme Marie-Hélène BACLET

M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Eric MOMONT

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. ROHART

Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. SCZYMCZAK

M. Thierry LAZARO, procuration M. Didier WIBAUX

M. Sylvain CLEMENT, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

**Absents excusés :**

M. Michel DUFERMONT, M. Marcel PROCUREUR, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Benoît BRILLON,

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP

**Secrétaire de Séance :** M. Amaury DUFOUR

47 pour la délibération n°024

48 de la délibération n°025 à  
la n°087

**Nombre de votants : 48**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 mars 2019**

*Délibération CC\_2019\_063*

## **COMMISSION N°4**

### ***Signature de la convention pour l'adhésion au service « Observatoire fiscal intercommunal »***

#### **Le Conseil Communautaire**

Vu l'article L5211-4-1 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la communauté de communes a décidé en 2017 de s'équiper d'un logiciel d'analyse de la fiscalité locale et de créer un poste de chargé de mission « optimisation des ressources » dont une partie du temps de travail est dédié à l'analyse et l'optimisation de la fiscalité locale.

Considérant qu'afin de poursuivre le travail d'actualisation des bases qui s'inscrit dans une logique d'équité entre les contribuables, et dans le cadre d'un partenariat engagé avec les services fiscaux, un service « observatoire fiscal intercommunal » a été mis en place avec les objectifs suivants :

- accompagner les communes dans une meilleure connaissance de leurs bases de fiscalité directe qui repose essentiellement sur les locaux à usage d'habitation ;
- apporter une aide technique aux communes afin de corriger les anomalies les plus flagrantes, en lien étroit avec les services fiscaux et dans le cadre des travaux menés par les commissions communales des impôts directs ;
- apporter un soutien à la formation des nouvelles équipes dans le cadre des commissions communales des impôts directs qui seront mises en place en 2020.

Considérant que les communes qui ont souhaité adhérer à ce service, bénéficieront d'une assistance technique relative à ces objectifs.

Vu la convention d'adhésion figurant en annexe du présent dossier.

Vu l'avis du Comité technique communautaire

Oui l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré,

#### **DECIDE (par 4~~8~~ voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 4~~8~~ votants)**

- D'autoriser son Président à signer la convention concernant le service « observatoire fiscal » avec chacun des maires des communes souhaitant y adhérer.
- D'autoriser son Président à signer tout document afférant à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

